

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON DE LONS 2

Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 OCTOBRE 2015

Présents : CHAMBARD F. CROISSANT A., DUBOIS F, GRICOURT P, JAILLET J, MEGARD J, NOUVELOT C., PASCOA J, PETITJEAN B, PICARD M., ROBIN M., WOLFF JC.

Absents excusés : MARTINEZ H (pouvoir NOUVELOT C.), QOCHIH Z. (pouvoir JAILLET J.), SAFFREY C. (pouvoir à Béatrice PETITJEAN)

Mme DUBOIS Françoise a été nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h00

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 08 septembre 2015.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

Demande d'ajout à l'ordre du jour : dérogation pour une clôture au lotissement des Têpes

Concert

Monsieur le 2^{ème} adjoint informe le conseil municipal de la préparation du concert du 22 novembre. Il propose différents tarifs : 15€ pour les habitants de Chilly, 18€ pour les membres de l'association de Musique du Haut Jura et 20€ pour le tarif plein.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide à l'unanimité ces tarifs.

Monsieur le 2^{ème} adjoint invite ensuite les élus à participer à l'organisation de ce concert. Une information sera également diffusée afin de solliciter les habitants.

Statue de la vierge allaitante

Monsieur le 2^{ème} adjoint informe le conseil municipal que la statue de la vierge allaitante, classée aux Monuments Historiques est de retour dans la commune.

Itinéraire culturel

Monsieur le 2^{ème} adjoint informe le conseil municipal de son souhait de créer un itinéraire culturel avec les communes de Frébuans et Gevingey. Des informations plus précises seront données au fur et à mesure de l'avancement de ce projet.

Bilan des journées du patrimoine

En accord avec notre politique culturelle sur la commune, nous avons participé activement aux journées du patrimoine. Le bilan de cette année est satisfaisant pour une première avec environ 70

personnes qui sont venues visiter l'église. Une plaquette explicative a été créée pour l'occasion et remise aux visiteurs.

Destination appartement au-dessus de la mairie

Monsieur le 2^{ème} adjoint explique au conseil municipal que le projet de créer un gîte touristique a été abandonné en raison des nuisances possibles liées à la proximité de la salle des fêtes.

Le projet initial est donc repris à savoir la création d'un appartement pour une mise en location en lien avec la salle des fêtes, pour des personnes du village qui reçoivent de la famille, pour des élèves en formation CFA, Legta de Montmorot...

Droit de préemption

Monsieur le Maire indique qu'une propriété bâtie située 107, rue Champ Levant a été mise en vente. Il appartient au conseil municipal d'indiquer s'il souhaite ou non préempter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter.

Taxe aménagement

Le conseil municipal ne souhaite pas modifier les différentes taxes d'aménagement pour cette année.

Logement communal vacant route de Frébuans

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un logement communal va se libérer et propose de réévaluer le montant du loyer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le nouveau loyer à 550€, soit 7 € le m² ; à l'identique des autres logements.

Conseiller communautaire suppléant

A la demande d'ECLA, il convient de nommer un conseiller communautaire suppléant en cas d'absence du conseiller communautaire titulaire (Monsieur le Maire)

Après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 abstentions (Françoise Dubois et Hervé Martinez), le conseil municipal nomme Mme Dubois Françoise.

Relance de l'investissement

Monsieur le maire fait le compte rendu de la commission finances du 15 octobre 2015. Il expose les mesures de relance de l'investissement, notamment avec la possibilité de contracter un prêt à taux 0 qui correspond à une avance sur le FCTVA de l'année 2015. Le prêt s'élève à 6740 €, remboursable en 2 échéances durant l'année 2016 et 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à 12 voix pour, 2 abstentions (Arnaud Croissant, Jérôme Jaillot) et un contre (Zora Qochih) de souscrire à ce prêt.

Programme local habitat

Madame la 1^{ère} adjointe explique que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, approuvé il y a plus d'un an, a été réalisé en conformité avec le Programme Local Habitat d'ECLA-(PLH) et le SCOT. Le PLU de notre commune mentionne 5 ha à urbaniser (hors dents creuses). Sur ces 5ha, les 2/3 doivent comporter au minimum 10 logements par ha.

Le PLH que nous devons approuver est une révision. Ce document à une durée de 6ans. Il ne remet pas en cause le nombre de logements à créer. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité Programme Local Habitat.

Adhésion à l'établissement public foncier

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Communautaire d'ECLA, en sa séance du 28 septembre 2015, a validé l'adhésion à l'Etablissement Public Foncier dans le cadre du Programme Local Habitat.

Dérogation hauteur de clôture

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande d'une administrée-d'élever sa clôture à 1 m 60. Il rappelle que le règlement du lotissement prévoit une hauteur maximale à 1 m 20.

Mme la 3^{ème} adjointe informe qu'un nouveau règlement du lotissement sera établi lors de la prochaine commission voirie et proposé au conseil municipal de décembre 2015.

Pommes en fêtes « atelier cuisine intergénérationnel » : bilan

Mme la 1^{ère} adjointe informe du succès de cette action qui est au bénéfice du CCAS.

-17 personnes ont fait des dons (courgettes, pommes, noix, pommes de terre, oignons, œufs, gâteaux, eau de vie, cidre, pâtes à tarte) pour le repas de midi et la confection des tartes.

-18 adultes et 10 enfants ont participé à l'atelier cuisine intergénérationnel

-70 repas ont été servis (55 adultes, 12 enfants âgés de 6 à 12 ans et 3 enfants de moins de 6 ans)

-27 tartes ont été vendues

-Un bénéfice de 798.79€ (216.21€ de dépenses - 1 015.00€ de recette).

Mme la 1^{ère} adjointe remercie les bénévoles pour le succès de cette action.

Plantation de bulbes

Mme la 1^{ère} adjointe informe qu'une commande de bulbes a été réalisée. Plantation de ces bulbes et d'arbustes un samedi matin courant novembre 2015.

Un Doodle (application informatique) a été mis en place pour permettre les inscriptions des volontaires « à la demi-journée plantation ».

Mme la 1^{ère} adjointe enverra de nouveau un courriel pour confirmer la date de plantation.

Informations diverses

-étude faunistique et floristique du bassin de rétention : une étude a été réalisée par des étudiants du CFA de Montmorot. Ils restitueront leur dossier le jeudi 03 décembre 2015 (salle Anne de Gaignaire).

-verger collectif : la plantation des pommiers n'aura pas lieu cette année. Il est nécessaire au préalable de déterminer un véritable projet pérenne.

-cérémonie du 11 novembre 2015 : Mme la 1^{ère} adjointe informe que le Directeur de l'école de Messia sur Sorne fera passer un mot dans les cahiers des enfants afin de les inviter à venir chanter la Marseillaise au Monument aux Morts.

-bulletin municipal : Mme la 1^{ère} adjointe informe de la publication du bulletin municipal pour une distribution à la population locale mi-janvier 2016 et propose aux conseillers de rédiger des articles dans ce bulletin et/ou de fournir des photos.

-ZAC de Messia sur Sorne/Chilly le Vignoble : mise en place d'une enquête publique et parcellaire conjointe préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour mettre en compatibilité les PLU de Messia Sur Sorne et Chilly le Vignoble, dans le cadre de la future zone d'activités.

-Travaux espaces verts : une équipe d'une dizaine de personnes d'AGATE paysages va procéder à l'entretien du lotissement des Têpes (taille des haies, des arbres), le long de la Sorne, vers l'Eglise, le long de la piste cyclable ainsi que le sous-bois en direction du ball-trap.

-Intervention de la société SARP les 29 et 30 octobre pour le nettoyage des avaloirs.

-Problème de stationnement Rue Chamberland et Rue de Marigny: un courrier sera rédigé et envoyé aux personnes concernées.

Clôture de la séance à 22h30

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 10 Décembre 2015

CHILLY-LE-VIGNOBLE, le 27/10/2015

Le Maire

Philippe GRICOURT

